

Formation VIA Vision & Identité Artistique

Cursus Scène > Fiche de formation 2025/2026

Artiste Danseur Professionnel

Formation professionnelle du danseur par l'accompagnement à l'émancipation de sa **Vision** et à l'épanouissement de son **Identité Artistique**, pour répondre aux besoins de la danse d'aujourd'hui

L'esprit du compagnonnage

L'accueil, le métier, le voyage, la communauté, les croisements, la transmission, l'initiation et le chef-d'œuvre font partie des fondamentaux du compagnonnage.

C'est une autre manière d'apprendre qui permet de découvrir davantage sur son métier, mais aussi sur soi, sur les autres et sur le monde. C'est un lien entre les générations, les différents métiers, la diversité des parcours et des origines.

Délivrée par des professionnels reconnus pour leurs originalités et leur excellence, les formations Artiste Danseur sont construites dans l'esprit du compagnonnage, mais un compagnonnage vécu in situ.

Ainsi les apprenants restent à demeure au lieu de se déplacer de maître en maître et les artistes se succèdent à La Manufacture. Autant d'approches, d'esthétiques, de convictions, d'expériences qui interpellent et enrichissent la transmission, par la diversité des enseignements et de leurs conditions de délivrance.

Vendetta Mathea et La Manufacture : héritages et filiations.

Après 30 ans sur le territoire, La Manufacture est un pôle de la danse en France.

Aux côtés de la démarche initiée par Vendetta Mathea dès 1983 et partagée par ses équipes, il y a le vécu des lieux.

Fabrique de parapluies construite en 1898, La Manufacture a hébergé des générations d'ouvriers et d'artisans, amoureux du bel ouvrage. Faire et refaire jusqu'à la perfection, jusqu'à habiter sa production de tout son être.

La Manufacture se projette vers l'excellence avec l'insertion professionnelle des artistes formés pour objectif principal.

Au centre des fondements de La Manufacture, il y a donc ce lien essentiel et déterminant entre formation(s) et métier(s).

Il s'exerce :

- par la présence simultanée et permanente d'apprenants et de professionnels sur le site,
- par l'importance des master classes et masters workshops encadrés par des artistes,
- dans la manière d'approcher le recrutement des apprenants,

- par les expérimentations participatives régulières qui font son ADN,
- à travers les actions préparatrices à l'emploi,
- par l'accompagnement à la recherche d'un emploi,
- par la recherche de chemins de traverse pour la diffusion des œuvres,
- dans la portabilité technique des pièces au moyen des nouvelles technologies,
- ... comme dans chaque action menée par La Manufacture au quotidien.

En point de mire, il y a le projet de création, au sein de la filière danse, d'un Centre de Formation d'Apprentis et d'une certification au Répertoire Spécifique de cette formation d'artiste danseur (Code ROME : L1201 - Codes NSF : 133 et 134 - Formacode : 45071).

Artiste Danseur Professionnel

Imaginé et conçu par Link Le Neil qui élabore depuis 2015 une approche personnelle de la formation artistique, ce nouveau concept de formation se structure après une première année d'expérimentation en 2024/2025.

Le **Cursus Scène** s'appuie sur **sept piliers** sous la direction artistique de Link Le Neil :

- les Masters Workshops hebdomadaires
- le travail technique régulier
- un tutorat personnalisé avec méthodologie de créativité appliquée
- les trainings obligatoires
- les représentations publiques et tournées
- les battles experimental
- les travaux publics et conférences
- les ateliers étudiants encadrés

Il se déroule sur une durée de **deux à quatre années**.

Il se compose de **deux classes** d'une durée d'une à deux années chacune :

- Classe Synthétisation
- Classe Identité Artistique

Classe Synthétisation

C'est la première étape de la formation.

Cette classe se déroule sur une ou deux années en fonction du niveau d'entrée dans la formation.

Elle se focalise notamment sur :

- la synthétisation de la matière donnée par les intervenants des Masters Workshops,
 - une mise à niveau sur le plan technique,
 - un travail sur la maîtrise de l'intégration chorégraphique et des comptes,
 - une immersion dans la culture chorégraphique contemporaine, modern jazz, classique et break,
 - l'assimilation de la nomenclature liée à la pratique professionnelle de la danse contemporaine, modern jazz, classique et break ainsi que des termes techniques et juridiques en rapport avec les métiers,
 - des cours théoriques dont l'histoire des arts et de la danse.
- > Son objectif est de préparer à la réalité du terrain en général, ainsi qu'aux particularités des spectacles, auditions et battles.

Classe Identité Artistique

C'est la seconde étape de la formation.

Cette classe se déroule sur une ou deux années en fonction du niveau d'approfondissement acquis et du projet porté par l'artiste en formation.

Elle se focalise notamment sur :

- la forge de l'identité artistique,
- la réalisation d'une pièce solo, duo ou trio avec 2 heures hebdomadaires spécifiques,
- les matrices avec 1 heure de travail spécifique quand Link Le Neil est présent,
- des cours théoriques dont l'histoire des arts et de la danse.

> Son objectif est (i) de permettre d'atteindre un niveau de confiance effectif par l'identité artistique pour les spectacles, auditions et battles et (ii) que l'artiste sorte de la formation avec un dossier de production complet d'une petite forme prête à être présentée notamment pour des plateaux partagés.

Ateliers pratiques et conférences

Pendant tout le cours de la formation et pour les deux classes, un accompagnement régulier est mis en place par des séances de travaux pratiques sur deux thèmes :

- production d'une pièce de A à Z (12 séances)
- préparation physique (12 séances).

Ces ateliers sont complétés par des conférences liés aux métiers de la danse (8 séances).

Conditions de l'entrée en formation et de la poursuite de la formation Témoignage Continu (contrôle continu) et Audition Annuelle (examen)

> Entrée en formation

Pour intégrer la formation professionnelle VIA, toute personne doit se présenter à une audition et démontrer lors de cette audition, au-delà des compétences purement danse, qu'elle est animée par la volonté de s'engager dans une démarche personnelle qui peut l'amener au-delà de sa zone de confort et qu'elle est habitée par un réel état d'esprit positif.

> Poursuite de la formation

Pour passer d'une année à l'autre dans la même classe ou pour passer de la classe Synthétisation à la classe Identité Artistique, toute personne en formation à La Manufacture doit avoir satisfait aux exigences du Témoignage Continu (contrôle continu).

Elle doit également s'inscrire et se présenter à l'audition de fin d'année.

Au choix de la personne, l'inscription à l'audition se fait en choisissant, en âme et conscience, soit de poursuivre dans la classe Synthétisation pour une année supplémentaire soit d'intégrer la classe Identité Artistique.

> Conditions et critères d'admission

La décision d'admission dans l'une ou l'autre des classes est prise par un collège de professeurs et intervenants de l'école. Le contenu de l'audition ainsi que le travail continu durant toute l'année passée sont pris en compte.

Les principaux critères pour la poursuite de la formation sont les suivants :

- présence et ponctualité pour les cours, réunions, spectacles, battles ...
- persévérance et consistance l'année durant,
- acquisitions techniques,
- évolution artistique,
- évolution psychique avec le support des outils donnés et de l'expérience acquise durant les spectacles et Battles.

> **Protocole d'audition**

La mise en place du protocole d'audition, en plus du contrôle continu, répond aux exigences d'évaluation au terme de chaque étape de la formation.

Elle poursuit également les objectifs suivants :

- 1.** Identifier la maturité de la personne et son niveau d'engagement, et ce quel que soit son niveau technique.
- 2.** Mettre en parallèle ce constat avec les attentes de La Manufacture eu égard à la confiance accordée, aux moyens mis en œuvre, à l'espace donné notamment par les training libres et les outils de la forge de l'identité artistique.

La personne est invitée à être en conscience sur son rythme, sur sa manière de s'entraîner, sur sa capacité à assimiler la philosophie de la formation afin d'accélérer sa progression.

Elle est invitée à se positionner quant à son niveau d'engagement en rapport avec l'énergie investie et le dévouement des intervenants extérieurs et des enseignants réguliers. Elle est invitée à clairement comprendre l'investissement des intervenants et enseignants et l'attente qu'ils ont tous à son égard pour un même niveau d'engagement similaire.

A l'instar de ce qui se passe en spectacle, pendant une tournée, en compagnie ou comme en battle, quelles que soient les circonstances extérieures et l'état d'être personnel, ce qui est attendu est de "faire de son mieux" et de composer avec ce qui est disponible à ce moment précis.

Cela ne signifie pas d'aller au-delà de ses limites physiques et de se mettre en danger. "Faire de son mieux" signifie de respecter le seuil de ses limites. Cela signifie de bouger, avec ce qui est disponible physiquement ce jour-là sans aller au-delà de sa limite. "Faire de son mieux" n'a aucune dimension destructive, mais une dimension de respect de soi-même et d'autrui.

Dans ce cadre, il est important d'informer l'intervenant ou le professeur en début de cours de l'existence d'une limite physique ou d'une blessure.

A cet égard, le Témoin Continu (contrôle continu) ne prend pas en compte les absences dues aux périodes de travail (contrat spectacle, cachet intermittent, impératif battle, ...) ou les absences dues des nécessités de régénération physique ou à des situations d'incapacité physique temporaire.

- 3.** Développer le sentiment d'appartenance de cœur à un groupe engagé et créer une synergie globale de motivations personnelles.
- 4.** Se centrer sur la volonté et l'envie de travailler avec des artistes professionnelles qui adhèrent au concept et à la philosophie de La Manufacture, tout en laissant libre choix aux personnes de choisir une autre école mettant en valeur une autre vision, potentiellement plus

adaptée à la leur.

5. Augmenter le niveau général de la formation et prendre pleinement sa part dans ce développement.

6. Gérer les effectifs des deux classes et contenir le nombre de personnes admises à suivre la formation des deux classes.

Sur un plan général, ce dispositif (Témoign Continu + Audition) permet à chaque personne en formation de se concentrer sur sa progression, de comprendre qu'aucune position n'est acquise et ainsi de s'inviter à cultiver sa résilience et sa souveraineté.

L'évolution n'est pas la conséquence de son environnement, mais le fruit de son engagement personnel. Chaque personne est responsable de ses comportement et engagement, à l'égard d'elle-même, des autres personnes en formation, des intervenants et professeurs, de la Manufacture et de ses partenaires plus généralement.

Comme Link Le Neil l'exprime clairement :

"Ma pédagogie n'est pas fondée sur le contrôle.

J'observe et je prends note.

C'est une invitation à sa propre autogestion et sa propre perception des limites de son comportement.

Il m'est à cœur de vous aider.

C'est pour cela que j'ai choisi ce dispositif afin de ne pas vous ménager.

Ma philosophie est une approche de terrain, afin de vous préparer au mieux et de vous inciter à gérer vos limites physiques et psychiques."

> Spécificités d'accès à la Classe Identité Artistique

Les critères de sélection pour faire partie de la classe Identité Artistique sont les suivants :

- intégration technique de la balletique et des textures,
- capacité à compter une chorégraphie,
- faculté d'interpréter une pièce en respectant la forme et les qualités,
- appétence pour l'improvisation en spectacle, cypher ou battle,
- volonté de créer et développer son identité artistique.

AURILLAC FRANCE

Contenu et durée

SCENE Cursus Artiste Danseur Professionnel
A partir de 16 ans

Formation Artiste Danseur
Formation professionnelle initiale | Formation qualifiante
Formation professionnelle continue | Formation qualifiante

800 à 864 heures (option EAT) par an
25 à 27 heures (option EAT) moyenne par semaine

Programme pluriannuel dont la durée dépend du niveau d'entrée en formation et des opportunités d'insertion professionnelle notamment

Entrée en formation en septembre ou en janvier

Structure du programme

Masters Workshops hebdomadaires
Cours réguliers techniques et de cohésion
Trainings libres obligatoires
Méthodologie de créativité appliquée
Jeudis de la Danse & Jam Sessions
Préparation EAT contemporain et jazz pour la formation DE
Cours théoriques et Outils professionnels

Semaine type 2024/2025

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Workshop	Workshop	Workshop	Workshop	Workshop
Après-midi	Scène / Scène EAT	Training libre obligatoire	Training libre obligatoire	Scène / Scène EAT	Scène / Scène EAT
	Cours théoriques Outils professionnels	Récupération musculaire		Cours technique	Training libre obligatoire
Fin de journée					
				"Jeudis de la Danse" Jam session	

Auditions 2025/2026

Pour la saison 2025/2026, les dates des auditions en présentiel sont les suivantes :

- 4 janvier 2025
- 8 février 2025
- 8 mars 2025
- 12 avril 2025
- 10 mai 2025
- 7 juin 2025
- 5 juillet 2025
- 9 août 2025
- 6 septembre 2025

Les danseurs qui se présentent aux auditions reflètent la diversité des parcours et proviennent d'horizons différents à l'instar des intervenants dans les différents cursus de la formation VIA.

Ils sont animés par la volonté de s'engager dans une démarche personnelle qui peut les amener au-delà de leur zone de confort et sont habités par un réel état d'esprit positif.

Programme :

- 13h00 > Accueil administratif à l'Audition
- 13h15 > Visite de La Manufacture
- 14h00 > Atelier Découverte
- 15h30 > Présentation des variations et évaluation
- 16h30 > Communication des résultats

Frais d'audition de 45 € comprenant :

- adhésion à l'association La Manufacture des Arts (25 €)
- frais d'inscription à l'audition (20 €)

Pour les danseurs éloignés ou internationaux, les auditions peuvent également se tenir à distance, en visioconférence ou par envoi préalable d'une vidéo de présentation suivie d'un entretien.

L'inscription aux auditions est effectuée en ligne.

Principaux intervenants en danse 2024/2025 (hors artistes en résidence)

[Béa Debrabant](#)

[Boustesse](#)

[Brice Mvie](#)

[Chey Jurado](#)

[Dexter](#)

[Florine Icart](#)

[Gelya](#)

[Helena Olmedo](#)

[Jean-Noël Godard](#)

[Link Le Neil](#)

[Vendetta Mathea](#)

[Marina Rebel](#)

[Miel](#)

Olivier Lefrançois
Surya Berthomieux

Ainsi que Grégory Lesbats, Julie Raffo, Lino Di Giorgio Jr, Manon Zelazny, Paul Kaboré et Yacouba Ouedraogo.

Unités d'Enseignement, de Recherche et Dispositifs d'Incubation

UE-DANS

Danses contemporaine, classique, jazz, moderne, urbaines, hip-hop, break, krump
 Technique Improvisation Composition Interprétation

UR-STUD

Création et Confrontation aux Publics

DI-SCEN UE-SPEC

Scène

UE-CPRO UE-CIT

Culture professionnelle & Citoyenneté

UE-COMP

Matières complémentaires traitées à l'occasion des conférences de La Manufacture notamment les thématiques suivantes :

- Préparation aux auditions, concours et battles
- Diététique, bien être et prévention des blessures
- Communication de sa démarche personnelle (cv, photos, vidéos, réseaux sociaux)
- Compréhension des réseaux de la danse en France et en Europe
- Création, gestion et développement d'une structure juridique
- Montage, production et diffusion d'une pièce
- Régime de l'intermittence
- Droit du travail et des contrats, régimes fiscaux et sociaux liés aux activités artistiques, droit d'auteur et droits voisins
- Lumière led du spectacle vivant
- Photographie et vidéo pour la danse

DI-CIE

Compagnie École

Dispositif d'Incubation

Collaboration Cursus / Compagnies Professionnelles en résidence, sur audition

DI-STAG

Stage en compagnies ou écoles de danse

UE-PEAT (option)

Préparation à l'Examen d'Aptitude Technique

Dates et rythme

Option Année scolaire et universitaire : **septembre à juin de l'année suivante**

Option Année civile : **janvier à décembre avec une pause pendant l'été**

Deux semestres de 15 à 16 semaines

Vacances scolaires de zone A

Objectifs pédagogiques

Mise à niveau et approfondissement des compétences techniques en danse dans une perspective de professionnalisation ou de formation continue

Perspective de poursuite de l'apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur pour la formation initiale

Développement du projet d'exercice d'une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique ou accompagnement du projet existant

Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle

Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation

Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées

Développement de l'endurance et de la virtuosité

Préparation à l'Examen d'Aptitude Technique (option)

Compétences visées

Maîtrise technique de socles

Faculté à reproduire et interpréter sur scène des variations

Capacités de composition et d'improvisation en danse

Accompagnement au développement d'une identité et d'une vision personnelles

Métiers visés

Artiste Danseur - Chorégraphe-Interprète (ROME L1201 Artiste Chorégraphique)

Débouchés

Formation qualifiante (Certificat d'Artiste Chorégraphique)

Niveau de sortie

Pas de certification

Examen d'Aptitude technique (option)

Type de formation

Certification

Formation professionnelle initiale

Formation professionnelle continue

Publics

Danseur.se ayant terminé ses études secondaires
Intermittent.e du spectacle
Personne en recherche d'emploi
Salarié.e

Prérequis

Age minimum : 16 ans
Certificat médical
Pratique amateur régulière de la danse pour la formation initiale
Niveau technique équivalent à l'entrée en cycle 2 pour la formation initiale

Équivalences et dispenses

Aucune

Accès à la formation et Délai

Admission sur audition les mois précédant la session de formation, positionnement et entretien
Nos équipes gèrent votre première demande de contact sous 72 heures (hors période de vacances scolaires et week-end)
Après un premier échange et avoir rempli le formulaire d'inscription à l'audition, vous recevrez automatiquement une convocation par email
Épreuve nationale d'admissibilité à l'E.A.T. en cours d'année

Moyens et modalités Pédagogiques Techniques

Enseignement pluridisciplinaire et décloisonné
Master classes et Masters Workshops
Formation pratique en studios et théâtres
Formation théorique en salle de cours et médiathèque
Pratique de la scène sur plateau et dans l'espace public
Tutorat et stages

Encadrement

Artistes professionnels associés ou en résidence
Intervenants professionnels spécialisés
Professeurs Certifiés (C.A.)
Professeurs de Danse diplômés d'Etat (D.E.)

Modalités d'Évaluation

Contrôle continu (bulletins semestriels)
Épreuves terminales de semestre, sur scène
Bilans semestriels (entretiens individuels)
Épreuve nationale d'admissibilité à l'E.A.T. en cours d'année

Lieu de Formation

Studios de danse et espaces scéniques
– La Manufacture Studios (3 studios)
– Conservatoire de Musique et de Danse d'Aurillac (1 studio)
– Théâtre d'Aurillac (1 studio)
– Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace public à Naucelles (1 studio)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Personnes à Mobilité réduite : les studios de La Manufacture font partie d'un bâtiment historique pour lequel l'accessibilité en fauteuil roulant n'est possible qu'au premier niveau à partir de l'impasse Jules Ferry par une rampe d'accès amovible.

Pour toute autre situation de handicap ou de difficultés dans la mobilité, merci de contacter notre référente handicap : marianne@la-manufacture.org. N'hésitez pas à contacter notre référente handicap si vous avez besoin d'adapter votre formation.

Qualiopi

Certificat des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

ISQ CERTIFICATION SAS
84, avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 46 99 14 55 - info@isqcertification.com - www.isqcertification.com
N°2311_CN_04380 - V.1

Début de validité de la certification : 14/11/2023

Echéance de la certification : **13/11/2026**

Date d'émission du certificat : 14/11/2023

ISQ Certification certifie que
LA MANUFACTURE DES ARTS
4 IMPASSE JULES FERRY
15000 AURILLAC
SIREN : 392299160 NAF : 8552Z
Numéro de Déclaration d'activité : 83150298615

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation

professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L.6316-1 du code du travail à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail à l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification de l'ISQ Certification, version en vigueur,

Pour la catégorie d'actions concourant au développement des compétences suivante : Les actions de formation
Et pour le site suivant : LA MANUFACTURE DES ARTS - 4 IMPASSE JULES FERRY 15000 AURILLAC.

Frais administratifs annuels obligatoires

Frais administratifs annuels

Frais d'inscription, déclarations et démarches
Adhésion (25 €) et assurance obligatoire incluses **140 €**

Santé

> Suivi Sportif de Haut Niveau
Centre médico sportif
Centre Hospitalier Henri Mondor
Forfait examen médical initial (première année)..... **72 €**
Forfait suivi médical (années suivantes) **42 €**

Accès aux studios en autonomie

Participation aux frais d'entretien et de maintenance **40 €**

Frais pédagogiques annuels

Frais à charge des stagiaires

Artiste Danseur > Cursus Scène

800 à 864 heures | 25 à 27 heures moyenne par semaine

Tarif de base - Paiement en 10 fois 380 € **3 800 €**
Réduction pour paiement en 2 fois 820 € **3.640 €**
Réduction pour paiement en 1 fois 3.400 €..... **3.400 €**

Coût réel facturé aux organismes financeurs (7,87 €/h)..... **6 800 €**

Les frais indiqués n'incluent pas les frais de participation aux examens nationaux et concours, ni les frais découlant des activités de formation tels que les équipements personnels et fournitures, manuels et supports de cours, costumes, maquillage, frais de voyage, sorties culturelles, activités des associations élèves, stagiaire, étudiants et parents ...